

Communiqué de presse – Bobigny, le 24 septembre 2021

## **Evacuation de personnes toxicomanes vers La Villette à Paris, à la lisière de la Seine-Saint-Denis**

### **Réaction de Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis**

Ce matin, vendredi 24 septembre, a eu lieu une opération de police menée par la Préfecture de Police de Paris sur ordre du Ministère de l'Intérieur visant à déplacer un grand nombre de personnes toxicomanes actuellement situées dans les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements vers la Place Auguste Baron, Porte de La Villette.

Si je comprends les fortes nuisances que les habitant.e.s à proximité du Jardin d'Eole, de la rue Riquet ou de la Place de la Bataille de Stalingrad, subissent au quotidien, je n'accepte pas la méthode choisie qui consiste à simplement déplacer le problème aux portes de la Seine-Saint-Denis !

**Je ne l'accepte pas sur la forme**, car je considère que le territoire de la Seine-Saint-Denis, et notamment les villes d'Aubervilliers et de Pantin à proximité immédiate de la Place Auguste Baron, connaissent déjà un grand nombre de difficultés qui requièrent toute l'attention et la mobilisation des autorités publiques. L'argument avancé pour choisir ce lieu est celui de l'absence de proximité immédiate d'habitations ou d'écoles. Ceci n'est pas sérieux. Il s'agit d'un endroit à proximité immédiate de quartiers de la Seine-Saint-Denis dans lesquels les habitant.e.s ont tout autant le droit à la sérénité que les habitant.e.s de Paris. J'aimerais donc connaître les arguments qui ont conduit à choisir ce site plutôt qu'un autre, et l'Est parisien plutôt que l'Ouest.

**Je ne l'accepte pas non plus sur le fond**, car une mesure d'ordre public pure ne fera que déplacer les difficultés. Tout le monde sait parfaitement qu'il n'y a pas de solution pérenne sans la prise en charge sanitaire et thérapeutique adaptée des personnes toxicomanes.

Qu'en-est-il donc de la proposition d'Anne Hidalgo de mobiliser les hôpitaux ?

Quels sont les engagements des autorités préfectorales et sanitaires pour trouver une solution pérenne qui réponde à la fois à l'enjeu de sécurité publique pour les riverains, et de santé publique et de prise en charge médicale et sociale des usagers de drogues ?

**J'attends des réponses de l'Etat, du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de Police.**

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

#### **Contact presse**

**Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis**

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82